LUNDI 18 JANVIER 2010

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

(La séance est ouverte à 17 heures)

1. Reprise de la session

Le Président. – Je déclare reprise la session du Parlement européen, qui avait été interrompue le jeudi 17 décembre 2009.

2. Déclarations de la Présidence

Le Président. – J'ai le profond regret de vous informer que M^{me} Boal, directrice adjointe de la délégation de l'Union européenne en Haïti, reste malheureusement introuvable. Les recherches se poursuivent. Elle a travaillé au sein de cette Assemblée. Nos pensées vont aujourd'hui à la nation haïtienne, durement frappée par ce tragique tremblement de terre. Les différents pays d'Europe, ainsi que l'Union européenne dans son ensemble, se sont engagés à apporter une aide financière considérable à Haïti, ainsi qu'à déployer 150 agents de police dans le cadre de la Force de gendarmerie européenne. Les équipes envoyées par les États membres sont également à pied d'œuvre. Il s'agit du pire cataclysme dans l'histoire d'Haïti, et de l'un des plus sombres dans l'histoire de l'humanité. De plus, il a coûté la vie à nombre de nos concitoyens européens, tandis que beaucoup d'autres sont portés disparus. Je vous invite à honorer les victimes de cette catastrophe inimaginable par une minute de silence. Veuillez vous lever.

C'est également avec un grand regret que j'ai appris l'exécution, en Chine, d'Akmal Shaikh, un citoyen britannique. Il est l'une des près de 7 000 personnes exécutées chaque année dans ce pays. Il est également le premier citoyen de l'Union européenne exécuté en Chine depuis 1951. Le Parlement européen condamne et a toujours condamné la peine de mort, et il poursuivra ses efforts en vue de l'instauration d'un moratoire sur les exécutions.

Le premier tour des élections présidentielles ukrainiennes a eu lieu hier. Des représentants du Parlement européen observent les élections et étaient sur place hier. Nous n'avons encore reçu aucune information officielle concernant le déroulement des élections. Nos collègues ne nous ont encore envoyé aucune information officielle, mais cela ne saurait tarder. Nous espérons que ces informations nous apprendront que les élections se sont déroulées de manière équitable et qu'il en sera de même pour le second tour, début février.

Le 1^{er} janvier, l'Espagne a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne. Je suis convaincu que, dans le cadre du nouveau Traité et en coopération avec le nouveau président du Conseil, la Présidence espagnole sera couronnée de succès et atteindra les objectifs fixés. À l'ordre du jour, nous avons une réunion avec le Premier ministre Zapatero, et nous nous entretiendrons sur le programme du trio présidentiel. Dès lors, nous parlerons non seulement de l'Espagne, mais aussi de la Belgique et de la Hongrie.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi, pour finir, de vous faire part de mes vœux de prospérité et de succès les plus sincères pour cette nouvelle année 2010. Que le début de cette nouvelle décennie soit pour nous tous une source d'inspiration pour travailler énergiquement au nom de nos concitoyens. Comme je l'ai dit il y a une semaine à Bruxelles: une nouvelle année, un nouveau traité et une nouvelle ère s'ouvrent pour l'Union européenne. Notre Parlement assume une responsabilité particulière pour l'avenir de l'Union européenne. Nous en sommes tous conscients.

- 3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal
- 4. Composition des groupes politiques: voir procès-verbal
- 5. Dénomination des commissions et délégations: voir procès-verbal

- 6. Composition des commissions et des délégations: voir procès-verbal
- 7. Dépôt de documents: voir procès-verbal
- 8. Pétitions: voir procès-verbal
- 9. Questions orales et déclarations écrites (dépôt): voir procès-verbal
- 10. Transmission par le Conseil de textes d'accords: voir procès-verbal

11. Ordre des travaux

Le Président. – Le projet définitif d'ordre du jour tel qu'il a été établi, conformément à l'article 137 du règlement, par la Conférence des présidents lors de sa réunion du jeudi 14 janvier 2010, a été distribué. Les modifications suivantes ont été proposées:

Mardi:

J'ai reçu du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen une demande tendant à clôturer le débat sur Haïti par le dépôt de propositions de résolution, à mettre aux voix lors de la première période de session de février.

Hannes Swoboda, *au nom du groupe S&D.* – (*DE*) Monsieur le Président, bien entendu, nous vous présentons également nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je voudrais savoir si vous reviendrez sur la résolution concernant Haïti. Nous souhaitons proposer une résolution sur Haïti, qui doit à tout prix faire l'objet d'une décision en février.

(Le Parlement approuve la demande)

Mercredi:

J'ai reçu du groupe Europe de la liberté et de la démocratie une demande tendant à inscrire à l'heure des votes les propositions de résolution sur la défense du principe de subsidiarité, déposées en conclusion du débat qui a eu lieu le 15 décembre 2009.

Francesco Enrico Speroni, au nom du groupe EFD. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, il y a deux raisons de répondre favorablement à cette demande. Premièrement, l'importance de la question. Je trouve un peu étrange que le Parlement refuse de voter. Chacun a son propre avis, chacun peut juger comme il l'entend, mais, en tant que Parlement, je pense qu'il est de notre devoir d'émettre un avis sur la question, comme chacun d'entre nous le juge approprié.

Deuxièmement, cette Assemblée a déjà demandé et voté sur la mise aux voix de cette question, en la reportant de décembre à janvier. Je pense que le Bureau, ou plutôt la Conférence des présidents, n'aurait pas dû aller à l'encontre d'une décision précise et opportune de cette Assemblée. Par conséquent, je pense que celle-ci doit se prononcer rapidement sur la question.

Hannes Swoboda, *au nom du groupe S&D.* - (DE) Monsieur le Président, nous avons assisté à des débats très passionnés. Nous avons constaté qu'il existe des avis très divergents sur ces conclusions d'une cour de justice qui n'est pas une cour européenne. Nous ne devrions pas à nouveau prendre part à un débat sur cette question très sérieuse, un débat qui nous divise plus qu'il ne nous unit. Nous devrions mettre cette question de côté. Nous avions et avons toujours des opinions divergentes. C'est pourquoi nous ne devrions pas y revenir pour tenter d'aboutir à une nouvelle résolution.

(Le Parlement rejette la demande)

Jeudi:

J'ai reçu du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe une demande concernant le débat sur les cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, qui propose de remplacer le débat «Attaques récentes contre des minorités religieuses en Égypte et en Malaisie» par un débat «Madagascar».

Mario Mauro, au nom du groupe PPE. – (IT) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je tiens simplement à demander à mes collègues de maintenir ce point à l'ordre du jour: le massacre de chrétiens coptes le lendemain ou, en fait, le soir du Noël copte, et les nombreux meurtres de chrétiens en Malaisie témoignent d'un problème très clair: la liberté de religion dans ces pays.

En soi, la résolution n'est pas une initiative dirigée contre des gouvernements particuliers, mais une manière d'illustrer combien les questions inhérentes à la liberté de religion représentent l'un des piliers de notre harmonie civile. Le Parlement se doit donc d'exprimer son point de vue sur le sujet.

(Le Parlement rejette la demande)

Ioannis Kasoulides, au nom du groupe PPE. – (EN) Monsieur le Président, nous demandons que le débat sur les «Relations UE/Tunisie» soit reporté à la période de session de février, étant donné qu'entre-temps aura eu lieu une réunion de la sous-commission «droits de l'homme» sur les relations entre l'Union européenne et la Tunisie, susceptible de nous apporter de nouveaux éléments pour ce débat.

Hannes Swoboda, *au nom du groupe S&D.* – (*DE*) Monsieur le Président, notre intention n'est pas d'aboutir immédiatement à une résolution. Nous avons eu un débat intéressant, certes, mais qui n'appelait aucune résolution. Je suis aussi d'avis que nous ne devrions élaborer une résolution qu'à la suite d'une visite, le cas échéant. Toutefois, il est certain que ce débat doit avoir lieu dès maintenant, afin que les députés qui se rendront dans ce pays puissent faire partager le sentiment de cette Assemblée.

(Le Parlement rejette la demande)

(L'ordre des travaux est ainsi fixé)⁽¹⁾

12. Interventions d'une minute sur des questions politiques importantes

Le Président. – L'ordre du jour appelle les interventions d'une minute sur des questions politiques importantes.

Ioannis Kasoulides (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, vous avez évoqué la peine de mort précédemment. Nous parlons souvent, au sein de cette Assemblée, du nombre de peines de mort prononcées en Chine, en Iran, etc. Je voudrais mentionner le cas d'un homme dans l'Ohio, aux États-Unis, qui, après avoir passé 30 ans en prison, a également «purgé» la peine de mort, car il devait suivre la procédure régulière. Au regard des normes européennes, accomplir deux des peines les plus lourdes représente un traitement très cruel.

Je pense que nous devrions aborder la question de la peine de mort dans le cadre de notre dialogue avec les États-Unis, notre principal allié. Nous devrions également prendre en considération un autre cas, celui d'une personne qui a passé 35 ans en prison avant d'être reconnue innocente. La peine de mort ne permet aucune dissuasion, aucune correction, aucun retour en arrière.

Cristian Dan Preda (PPE). – (RO) Au cours des dernières semaines, l'Islande a fait les gros titres de la presse car, au début de l'année, le président de ce pays a exercé son droit de veto concernant la loi *Icesave* et décidé de la soumettre à référendum. Cette décision a suscité des réactions de désapprobation de la part des gouvernements britannique et néerlandais. Il s'agit là à mes yeux d'un différend purement bilatéral qui ne doit nullement influencer le processus d'adhésion de l'Islande à l'Union européenne.

Je pense que la Commission devrait exposer clairement sa position en ce qui concerne les incidences de l'adoption ou du rejet de la loi *Icesave* en termes de respect par l'Islande des critères économiques fixés par le Conseil européen de Copenhague.

Ágnes Hankiss (PPE). – (EN) Monsieur le Président, «ne laissons pas la peur nous guider», affirmons-nous souvent. Certaines personnes se demandent si les mesures de sécurité de nos aéroports ne sont pas trop strictes. La tentative d'attentat de Detroit nous a montré que nos systèmes de sécurité ne sont pas trop stricts, mais qu'ils demeurent plutôt insatisfaisants.

⁽¹⁾ Pour les autres modifications à l'ordre des travaux: voir procès-verbal.

Comme vous le savez, les services secrets slovaques ont placé des explosifs plastiques dans le sac d'un citoyen slovaque. Le passager et son bagage ont embarqué sans le moindre problème et ont atterri en Irlande. Ce test était certes spectaculaire, mais il n'a certainement pas renforcé auprès des citoyens le sentiment que les autorités prennent au sérieux la sécurité, d'une part, et le droit au respect de la vie privée, d'autre part.

Les citoyens sont quotidiennement submergés d'informations contradictoires et d'interprétations erronées dans la presse. À titre d'exemple, après Detroit, les scanners corporels sont aujourd'hui présentés comme la meilleure solution.

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Cătălin Sorin Ivan (S&D). – (RO) Selon la stratégie de Lisbonne, l'Union européenne doit devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique en 2010. Nous sommes en 2010. Les objectifs de cette stratégie sont loin d'être atteints et l'Union européenne est confrontée à la pire crise économique depuis 1933.

Bien que ces objectifs n'aient pas encore été concrétisés, ils doivent rester une priorité du programme de l'Union européenne. La Présidence espagnole, en la personne du Premier ministre Zapatero, nous a assuré que les objectifs de cette stratégie seront poursuivis, leur délai de réalisation étant fixé à 2020. Il est inacceptable, après tout ce temps, d'attendre une nouvelle décennie pour obtenir les résultats escomptés.

L'un des fondements de cette stratégie réside dans l'investissement dans l'éducation et la recherche. Aucune économie au monde ne peut se développer sans disposer d'une société éduquée. C'est pourquoi je pense que le financement des systèmes éducatifs doit être une priorité pour l'Europe. Je déplore aujourd'hui, au sein de cette Assemblée, cette politique dénuée de toute vision, menée par des gouvernements qui réduisent leur budget en matière d'éducation, car ils nuisent non seulement à la société actuelle, mais créent aussi des problèmes à long terme.

Je tiens à saisir cette occasion pour annoncer que je dépose également une déclaration écrite qui pourra être signée à partir de la prochaine séance.

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Sylvie Guillaume (S&D). - Monsieur le Président, chers collègues, je souhaite revenir ici sur la question de l'installation des scanners corporels dans les aéroports, que l'on nous présente aujourd'hui comme la solution face à la menace terroriste, tout en entretenant un sentiment de peur.

Certains États foncent tête baissée, sans même avoir étudié les impacts d'une telle mesure, en termes de santé publique, de sécurité et, surtout, de liberté publique. Soyons réalistes, la sécurité à 100 % n'existe pas. Un moment d'inattention, une erreur humaine, cela est possible.

De plus, l'exemple de l'attentat manqué contre le vol Amsterdam-Detroit a surtout montré les failles d'un système de renseignements. C'est donc bien de ce côté-là que l'on doit chercher des solutions afin de passer à une culture de l'échange et de la confiance entre les différentes autorités et parties prenantes.

Enfin, cibler exclusivement les aéroports, c'est faire bien peu de cas des possibilités d'action de groupes mal intentionnés dans les gares, les métros ou dans tous autres lieux de regroupements humains, et ils sont très nombreux.

Aussi, avant toute décision hâtive et onéreuse, reprenons d'abord l'initiative d'un débat large et transparent dépourvu d'émotivité et objectif.

Gianni Vattimo (ALDE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en ma qualité de député européen représentant le nord-ouest de l'Italie, je tiens à porter à la connaissance du Parlement et de la Commission certaines violations présumées des Traités existants et des droits démocratiques commises par le gouvernement italien et par les autorités locales du Piémont dans le cadre de la planification d'une nouvelle ligne ferroviaire entre Lyon et Turin.

Le financement considérable de l'Europe en faveur de cette ligne était subordonné au soutien du projet par les populations locales et à l'existence de financements d'investisseurs italiens privés. Ces deux conditions n'ont pas été remplies puisque, d'une part, les fonds privés italiens n'existent pas et, d'autre part, les communautés locales ont été réduites au silence par un décret gouvernemental qui ne leur permet de s'exprimer que si elles sont d'accord avec l'existence de la ligne ferroviaire.

Ces deux conditions n'ayant pas été remplies, nous suspectons l'Italie de frauder l'Europe, d'une certaine manière.

Sandrine Bélier (Verts/ALE). - Monsieur le Président, excusez-moi. C'est une première fois, je vérifiais donc que la procédure était la bonne et, entre temps... Je vous présente mes excuses.

Monsieur le Président, chers collègues, je souhaiterais attirer votre attention en ce début d'année, déclarée par l'ONU «Année mondiale de la biodiversité», sur l'échec de la stratégie européenne 2004-2010 de lutte contre la perte de biodiversité.

40 % de notre patrimoine naturel est menacé. L'état de la biodiversité est le thermomètre de l'état de santé de la planète, de l'état de santé de notre système de développement, et le phénomène de crise s'accélère.

Aussi, j'espère que, aujourd'hui et demain, l'Union européenne et le Parlement européen sauront être à la hauteur des enjeux et porteront des objectifs ambitieux et transversaux pour la lutte contre la perte de biodiversité, dans toutes les politiques sectorielles en 2010.

Il nous faut agir, il est encore temps, et 2010 est l'année de tous les possibles. J'espère que nous saurons être davantage à la hauteur que nous ne l'avons été à Copenhague.

Søren Bo Søndergaard (GUE/NGL). – (*DA*) Monsieur le Président, depuis que la Turquie a interdit le parti kurde DTP, une grande partie de ses membres ont été arrêtés, y compris des maires élus démocratiquement et des anciens députés. Je me suis moi-même rendu en Turquie entre Noël et le nouvel an afin d'assister aux procédures judiciaires contre le président du DTP, Ahmet Türk. La police a été chargée de l'appréhender malgré le fait que son immunité parlementaire n'avait pas été levée. La semaine dernière, le maire de Diyarbakir, Osman Baydemir, a été interdit de quitter le pays. Il n'est dès lors pas en mesure d'assister à la conférence sur les questions kurdes qui se tiendra au sein de cette Assemblée les 3 et 4 février.

C'est pourquoi j'invite le Président, et j'espère que le Président a le temps d'écouter ma requête, à protester auprès des autorités turques et à demander à ce que le maire de Diyarbakir élu démocratiquement soit autorisé à se rendre au Parlement européen la semaine prochaine.

Le Président. – Merci pour vos remarques. Veuillez m'envoyer une note à ce sujet à mon adresse électronique afin que je sois pleinement informé de la question.

Barry Madlener (NI). – (NL) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la liberté d'expression est fortement compromise aux Pays-Bas. Le chef de notre parti, Geert Wilders, doit se présenter devant un tribunal néerlandais la semaine prochaine, non pas parce qu'il a commis le moindre crime, mais en raison de ses opinions politiques. Le Parti de la liberté met en garde contre les conséquences de l'islamisation. L'islam n'est pas une religion, c'est une idéologie qui vise à nous renverser. L'islam n'éprouve aucune sympathie pour la liberté et la démocratie occidentales. Critiquer l'islam coûte souvent cher aux hommes politiques et aux faiseurs d'opinion, en raison des menaces proférées par les fondamentalistes. Le fait que des responsables politiques néerlandais, parce qu'ils ont critiqué l'islam, seront poursuivis par le ministère public et les tribunaux, et qu'ils finiront peut-être en prison, est une catastrophe pour notre liberté et notre démocratie. Nous ne pouvons rester les bras croisés. C'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme pour les Pays-Bas et le monde occidental libre. Halte à l'islamisation et halte à la poursuite des personnalités politiques sur la base de leurs idées politiques! Mercredi prochain, nous serons aux Pays-Bas pour manifester pour notre liberté. Soutenons Geert Wilders et assistons à ce procès politique honteux d'un homme politique courageux, Geert Wilders!

Marian-Jean Marinescu (PPE). – (*RO*) Je salue le fait que la Présidence espagnole entreprenne, sur la base du programme proposé par ses soins, des projets qui renforceront et transformeront l'Union européenne grâce à l'innovation et à la légitimation. Toutefois, je regrette que le programme de la Présidence espagnole ne contienne aucune référence spécifique aux voies navigables, en particulier à celle du Rhin-Main-Danube, alors que la Commission européenne s'est engagée l'an passé à élaborer une stratégie pour le Danube en 2010

J'ai conscience que la Présidence espagnole a bien d'autres priorités, comme l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et les modifications de la jurisprudence, les modifications institutionnelles, la gestion du processus d'atténuation de la crise et le rétablissement d'une croissance durable.

Toutefois, je pense que les infrastructures de transport, surtout celles qui concernent les voies navigables, et notamment le Danube, ainsi que la multimodalité, représentent des moyens spécifiques et viables pour

garantir un développement durable et la création d'emplois. C'est pourquoi je pense que l'absence d'un tel élément dans le programme de la Présidence espagnole est une lacune qu'il faut combler de toute urgence.

Maria do Céu Patrão Neves (PPE). – (PT) Monsieur le Président, chers collègues, plusieurs États membres ont été gravement touchés par des intempéries aux conséquences catastrophiques pour le monde agricole, en particulier au cours du mois de décembre dernier. Le Portugal est l'un de ces pays: il a été frappé par de fortes pluies le 23 décembre, sans compter les averses de grêle et les tempêtes qui ont dévasté les régions occidentale et de l'Algarve. Ces intempéries ont occasionné des dégâts estimés à plus de 80 millions d'euros et ont touché environ un millier d'agriculteurs, qui ont perdu leur récolte et n'ont plus la moindre possibilité de reprendre la production au cours des mois à venir. À titre d'exemple, les cultures en serre ont été irrémédiablement détruites pour 2010 et 90 % des infrastructures sont irréparables.

Dans ce contexte, et étant donné, premièrement, le caractère cyclique des catastrophes naturelles, dont le nombre et l'intensité devraient augmenter en raison du changement climatique, deuxièmement, l'insuffisance de l'aide toujours requise en raison des pertes et, troisièmement, le fait que ces catastrophes ne sont pas couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, nous pensons que la création d'un système de sécurité européen est impérative et urgente, afin que ...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Ricardo Cortés Lastra (S&D). – (*ES*) Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à faire part de mes condoléances et de ma solidarité aux victimes du tremblement de terre à Haïti.

Ce tremblement de terre dévastateur, qui est survenu après les quatre ouragans de l'année dernière, ne doit pas nous faire oublier la situation que connaissait déjà auparavant ce pays, dont 80 % de la population vit dans la pauvreté. Avec le taux de mortalité infantile le plus élevé d'Amérique, la pauvreté, la violence et l'exode faisaient déjà partie du quotidien d'une grande partie de la population haïtienne.

Dans ces conditions, nous devons non seulement envoyer une aide humanitaire, mais aussi faire en sorte que les efforts se poursuivent lorsque Haïti cessera de faire la une des médias et que le pays se développe de manière durable, coordonnée et équilibrée.

Corina Creţu (S&D). – (RO) Trois ans après leur adhésion à l'Union européenne, les Roumains et les Bulgares ne jouissent pas de tous leurs droits en tant que citoyens européens. Bien que la libre circulation des travailleurs représente un principe fondamental de l'intégration européenne, dix États membres maintiennent toujours des barrières contre les citoyens roumains et bulgares.

Il a été décidé d'étendre les restrictions à l'accès aux marchés du travail nationaux, malgré les recommandations formulées par la Commission européenne, qui indiquent que la mobilité des travailleurs d'Europe orientale n'a pas perturbé les marchés du travail et a en fait généré une croissance économique. Malheureusement, la crise économique est aujourd'hui utilisée pour justifier le maintien de ces restrictions, compte tenu du chômage national et de la pression exercée par les immigrés sur les marchés du travail.

Toutefois, en réalité, les conséquences éventuelles de l'afflux de main-d'œuvre des nouveaux États membres sont exagérées. De plus, le maintien des barrières entrave le déploiement de toute la main-d'œuvre potentielle disponible pour sortir de la crise actuelle et faciliter la relance de l'économie européenne. C'est pourquoi j'espère que la nouvelle Commission européenne agira avec plus de conviction contre ces mesures protectionnistes qui restreignent de manière discriminatoire la libre circulation des travailleurs dans l'Union européenne.

Izaskun Bilbao Barandica (ALDE). – (*ES*) Que penseriez-vous, Mesdames et Messieurs, si des agents de police accompagnés de caméras des principales chaînes de télévision nationales diffusaient votre arrestation en direct?

Comment vous sentiriez-vous si vous étiez accusés d'appartenir à un groupe armé, arrêtés et maintenus en isolement pendant cinq jours, si l'on gelait vos actifs et si l'on vous emprisonnait pendant pas moins d'un an et demi parce que vous étiez les directeurs du seul journal publié à l'époque en langue basque, qui a été fermé sans audition préalable?

En outre, la majorité des prisonniers ont fait état de tortures. Que penseriez-vous si, sept ans plus tard, alors que le ministère public a demandé la clôture de l'affaire faute de preuves, vous attendiez toujours votre jugement? Que penseriez-vous si une autre partie de l'affaire, l'affaire financière, attendait également son jugement?

Telle est la situation dans laquelle se trouvent dix personnes, des journalistes pour la plupart, depuis que l'Audiencia Nacional a décidé, en février 2003, de fermer le journal Egunkaria sans audition. Après tout cela, se tient aujourd'hui un procès qui, vu le temps qui s'est écoulé et les circonstances décrites, est tout sauf équitable pour les accusés et leurs droits.

Margrete Auken (Verts/ALE). – (DA) Monsieur le Président, il y a près d'un an, ce Parlement a adopté mon rapport sur les conséquences de la politique d'urbanisation violente et brutale en Espagne. Ce rapport, qui a été adopté à une très large majorité, exprimait de profondes inquiétudes face aux nombreuses violations de la législation européenne commune qui avaient été commises à cet égard, ainsi que des principes fondamentaux sur lesquels repose l'Union européenne. Par exemple, de nombreux citoyens vivant en Espagne, y compris un grand nombre de citoyens européens d'autres États membres, ont le sentiment de devoir payer le prix de la corruption et d'autres abus commis par des sociétés immobilières, des entrepreneurs, des fonctionnaires et même des élus. Ils assistent à la destruction de leurs maisons. Des maisons qu'ils ont achetées de bonne foi, mais pour lesquelles ils ne reçoivent même pas la moindre compensation.

Nous n'avons encore reçu aucune réponse du gouvernement espagnol à toutes les critiques formulées dans le rapport. Je vous invite dès lors à demander officiellement au gouvernement espagnol de faire part de sa position sur les conclusions du rapport Auken au Parlement européen.

Kyriacos Triantaphyllides (GUE/NGL). – (EL) Monsieur le Président, je tiens à attirer votre attention sur les terribles événements qui se déroulent en Italie, où des immigrés qui travaillent illégalement dans le secteur agricole sont victimes d'une vague de xénophobie aigüe et de violences racistes sans précédent.

Concrètement, plus de 1 500 immigrés ont abandonné leur foyer ou sont expulsés de force par les autorités de la ville de Rozzano. La récente criminalisation de l'immigration clandestine en Italie se traduit par une exploitation accrue des immigrés clandestins et restreint leur accès à l'emploi, au logement et aux services de base.

Dès lors, j'invite la Commission et le Conseil à étudier la possibilité de transposer les dispositions de la convention des Nations unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille dans la législation de l'Union européenne. Notre objectif doit être d'empêcher de telles situations dans l'Union européenne.

Le Président. – Madame Auken, je vous prie de m'envoyer des informations concises sur cette question afin que je puisse donner suite à votre demande dans un très proche avenir.

Janusz Wojciechowski (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, il y a plusieurs semaines, la Commission européenne a rejeté une demande d'aide à la restructuration des exploitations agricoles productrices de tabac, présentée par le gouvernement polonais. Cette décision implique la faillite d'environ 15 000 petites exploitations familiales productrices de tabac, essentiellement dans le sud-est de la Pologne. Cette région est l'une des plus pauvres de l'Union européenne.

Je ne connais pas les motifs de cette décision de la Commission mais, même si elle est due à des erreurs formelles du gouvernement polonais, les procédures bureaucratiques ne doivent pas entraîner la ruine de personnes et de leur situation. C'est pourquoi je demande à la Commission européenne de réexaminer la question et de répondre favorablement à la demande du gouvernement polonais étant donné la situation de ces pauvres agriculteurs.

Rui Tavares (GUE/NGL). – (*PT*) Mesdames et Messieurs, mon collègue, M. Triantaphyllides, a déjà décrit l'exploitation de la main-d'œuvre étrangère qui a lieu en Calabre, dans le sud de l'Italie. Je dois ajouter que cette situation revêt un caractère racial préoccupant: les travailleurs immigrés noirs travaillent séparément, vivent séparément et ont été chassés séparément par la police, après avoir été victimes de tirs et exhortés à quitter la région de Rozzano, en Calabre.

Maintenant que certains d'entre eux se trouvent dans des centres de rétention, dans l'attente de leur expulsion, nous devons nous demander si les autorités italiennes ont agi de bonne foi lorsqu'elles ont affirmé qu'elles allaient les protéger, étant donné qu'elles en expulsent à présent une partie. Pouvons-nous, en notre âme et conscience, expulser des gens qui ont été victimes de persécution raciale? La République italienne, un État membre de l'Union européenne, peut-elle mettre un terme à la purification ethnique lancée par des membres criminels de la mafia calabraise, la 'Ndrangheta? De plus, pouvons-nous accepter que les victimes n'aient pas même été informées de leurs droits?

Nous devons mener une enquête approfondie sur cette affaire, et, pour ce faire, aucune des victimes des événements de Rozzano ne doit être expulsée.

John Bufton (EFD). – (EN) Monsieur le Président, la priorité actuelle de la politique internationale est l'avenir de notre planète. Pourtant, malgré les discussions concernant l'augmentation de la population mondiale, l'Union européenne n'a pas même répondu clairement aux préoccupations relatives à l'immigration. Au lieu de cela, elle fait la promotion de la mobilité des personnes avec les justifications habituelles, à savoir compenser la fuite des cerveaux et relancer l'économie.

Selon les chiffres de l'Union européenne, 1,7 million d'immigrés européens se sont rendus au Royaume-Uni l'an dernier, soit près de deux fois plus qu'il y a cinq ans. Juste avant Noël, la Serbie a présenté sa demande d'adhésion à l'Union européenne, tandis que la Croatie pourrait nous rejoindre dès 2012. Nous n'avons pas encore ressenti tous les effets de la liberté de circulation des travailleurs instituée par le traité de Rome. Dans le cas des dix pays qui ont rejoint l'Union européenne en 2004, notamment la Pologne, la République tchèque et la Lettonie, la porte ne sera pas complètement ouverte avant l'année prochaine. Dans le cas de la Bulgarie et de la Roumanie, ce sera pour 2014. Le niveau de vie étant très faible dans ces deux pays, je ne peux qu'envisager des incidences significatives sur les États membres plus développés.

Le reste de l'Europe pourrait regarder d'un œil critique nos demandes de veto sur la politique d'immigration. Le traité de Lisbonne confère à l'Union européenne presque autant de pouvoirs sur ces questions que la PAC en donne à notre politique agricole, et il serait totalement irresponsable d'ignorer l'impact de tous...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Csanád Szegedi (NI). – (HU) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en théorie, l'Union européenne est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'État de droit. Ces principes sont partagés par tous les États membres. Hélas, uniquement en théorie, car la Slovaquie méprise les principes de l'Union chaque jour. Dès lors, je propose que l'Union adopte les mesures juridiques nécessaires pour suspendre le statut d'État membre de la Slovaquie jusqu'à ce qu'elle révoque la loi linguistique raciste et extrémiste qui humilie chaque jour les Hongrois. Malheureusement, la Slovaquie n'est pas le seul pays du bassin des Carpates à exceller dans la violation des principes de l'Union européenne. La Roumanie mène également une campagne politique d'oppression des minorités hongroises. Vu la dépossession totale des plus de 300 000 Hongrois vivant dans la région de Partium (Roumanie occidentale), l'heure est venue d'aborder la question d'un gouvernement autonome hongrois local dans ces régions, ainsi que celle de l'autonomie de la région des Sicules (en Transylvanie).

José Manuel Fernandes (PPE). – (*PT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le 22 octobre 2008, le Président du Parlement européen et le Conseil ont déclaré 2010 Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. À l'heure actuelle, 78 millions de personnes, dont 19 millions d'enfants, sont exposées au risque de pauvreté dans l'Union européenne. Aujourd'hui, eu égard aux effets de la crise économique, notamment la hausse du chômage, il est nécessaire d'accorder une plus grande priorité à la lutte contre la pauvreté.

La priorité de notre travail politique devrait résider dans l'individu et la dignité humaine, et nous ne pouvons ignorer le fait que des personnes souffrent de la faim en Europe. C'est pourquoi je considère que l'Union européenne doit évaluer sans tarder la situation sociale actuelle et, s'il y a lieu, accroître les fonds consacrés à la mise en œuvre des initiatives requises pour lutter contre la pauvreté. Nous avons besoin d'un budget pour ce faire.

Róża, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, vous nous avez félicités pour l'adoption du traité de Lisbonne. C'est très important. Aujourd'hui, l'aide dont Haïti a désespérément besoin nous montre une nouvelle fois combien il est important que l'Union européenne fonctionne efficacement.

Nous ne pouvons feindre d'ignorer à quel point le débat public sur le Traité a été appauvri dans de nombreux États membres. Le Traité est très peu connu, et les accusations démagogiques des opposants au Traité et des opposants à une Union européenne forte restent souvent sans réponse. Des mythes concernant le Traité circulent toujours dans l'opinion publique. Maintenant que le traité de Lisbonne est en vigueur, nous avons une merveilleuse possibilité de mener une campagne d'information sur le Traité et l'Union. Aucun pays de l'Union européenne ne doit manquer cette possibilité. Nous ne devons pas laisser passer cette chance. C'est pourquoi j'invite les organismes responsables de la communication sociale dans l'Union européenne à profiter de cette période de transformation pour mener une campagne d'information efficace, pour renforcer la sensibilisation à l'Union et pour créer une identité européenne.

Ramón Jáuregui Atondo (S&D). – (ES) Monsieur le Président, il y a quelques jours à peine, deux commandos de l'ETA ont été arrêtés par les polices française, portugaise et espagnole. Ils s'apprêtaient à commettre des attentats terroristes en Espagne à l'aide d'explosifs.

Je tiens à exprimer publiquement les remerciements de toutes les victimes du terrorisme en Espagne pour la coopération des polices française et portugaise dans cet événement majeur. C'est aussi cela, faire partie de l'Europe. Je tiens à souligner, Mesdames et Messieurs, que près d'un millier de personnes ont perdu la vie en Espagne en raison des activités terroristes de l'ETA et qu'aucun motif, ni politique ni moral, absolument aucun motif, ne justifie le terrorisme.

Je tiens à remercier la France et le Portugal pour leur coopération dans la lutte contre l'ETA.

Zigmantas Balčytis (S&D). – (*EN*) Monsieur le Président, je tiens à attirer votre attention sur la situation à la frontière orientale des États baltes. Depuis de nombreuses années déjà, avant chaque Noël, les camions en provenance de toute l'Europe sont systématiquement bloqués aux frontières extérieures orientales de l'Union européenne.

Cette situation provoque de graves perturbations pour les transporteurs et pour les entreprises européennes. Elle met encore plus sous tension les relations entre l'Union européenne et les pays tiers limitrophes. Je pense que le service européen pour l'action extérieure créé récemment doit réagir à cette situation et coopérer plus activement avec les pays tiers concernés pour la résoudre.

Nicole Kiil-Nielsen (Verts/ALE). - Monsieur le Président, chers collègues, la bande de Gaza est menacée d'étranglement. Soumise à un strict blocus israélien depuis 2007, la population de Gaza a subi, en 2009, l'agression meurtrière qui a donné lieu au rapport Goldstone, accablant pour les autorités militaires israéliennes accusées de crimes de guerre.

Aujourd'hui, ce sont les autorités égyptiennes qui ont entrepris d'édifier une barrière métallique souterraine, afin d'empêcher tout approvisionnement par les tunnels. Quand va-t-on cesser d'imposer cette punition collective à des hommes, des femmes, des enfants, dont la souffrance est instrumentalisée sur un échiquier politique d'un autre âge?

L'Union européenne doit agir. L'Union européenne a des atouts en tant que premier partenaire économique d'Israël et principal contributeur en matière d'aide aux territoires palestiniens. Le gouvernement israélien n'acceptera de changer de politique que sous la pression de la communauté internationale.

L'UE peut jouer un rôle déterminant dans la reprise du processus de paix et dans la création d'un État palestinien indépendant, souverain, dans les frontières établies en 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Jaroslav Paška (EFD). – (*SK*) Monsieur le Président, à la fin de l'année dernière, la République slovaque a été calomniée gratuitement, sans vergogne et à plusieurs reprises par des députés hongrois pour avoir adopté une loi qui priverait de leurs droits les Hongrois vivant en Slovaquie.

Alors que des rumeurs infondées étaient colportées depuis la Hongrie concernant une loi échafaudée par la Slovaquie, la République slovaque s'est adressée au haut-commissaire pour les minorités nationales, Knut Vollebæk, pour qu'il effectue une évaluation objective de la loi adoptée en Slovaquie. Plus tôt cette année, le 4 janvier 2010, le haut-commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, M. Vollebæk, a publié une déclaration capitale sur la loi linguistique slovaque. Sa déclaration confirme que cette loi est conforme aux engagements internationaux de la République slovaque. Elle affirme que cette loi est également conforme aux normes internationales et qu'elle poursuit un but légitime. Elle indique aussi explicitement que les mesures visant à promouvoir la langue nationale ne portent nullement atteinte aux droits linguistiques des personnes appartenant aux minorités nationales. Le haut-commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebæk, a fait l'éloge de la République slovaque.

Hans-Peter Martin (NI). -(DE) Monsieur le Président, la plupart des États membres de l'Union européenne vivent également un tremblement de terre dévastateur; un tremblement qui n'est toutefois pas reconnaissable à la surface. Je fais référence au bouleversement continu des marchés financiers. Nous découvrons aujourd'hui que des fonds européens circulaient également dans une banque en Carinthie qui a fait faillite ou a été rachetée par l'État. Je demande à ce que l'OLAF mène les investigations appropriées. Sous la nouvelle Présidence, peut-être avons-nous une chance qu'il soit légèrement plus indépendant qu'avant.

Dans ce contexte, je tiens également à attirer votre attention sur une étude réalisée par l'Observatoire de l'Europe industrielle sur la «Commission captive», c'est-à-dire sur ce problème central permanent, à savoir

que les grandes entreprises sont beaucoup trop fortement représentées dans les groupes d'experts qui devraient en fait rechercher des moyens de nous protéger contre de tels bouleversements. Les petites et moyennes entreprises, sans oublier les associations de consommateurs et les syndicats, n'ont pour ainsi dire pas voix au chapitre. Généralement, le rapport de force dans ces groupes est de 80 contre 20. Nous devons y remédier sans tarder.

Gay Mitchell (PPE). – (EN) Monsieur le Président, je voudrais joindre ma voix à celle de mes collègues qui ont soulevé la question d'Haïti. Je sais que nous allons tenir un débat à ce sujet au cours de cette période de session, mais je tiens à soulever un aspect particulier, en l'occurrence le fait que les États-Unis sont bien mieux organisés. En effet, ils sont plus proches de cette région que l'Union européenne. Les différents États membres ont très bien répondu à l'appel. À titre d'exemple, citons la présence de la force aérienne belge dans la région.

Nous représentons le plus grand donateur d'aide au monde et nous devrions être efficaces dans le domaine de l'aide humanitaire. Je pense qu'il est temps, dans le cadre du nouveau traité de Lisbonne, de songer à mettre en place, sur la base d'un système de rotation tous les six mois, une équipe d'intervention où seraient représentés tant les grands que les petits États membres et qui serait en mesure d'apporter une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, en accord avec les institutions. Cette équipe pourrait changer tous les six mois, en même temps que la Présidence, l'essentiel étant qu'il en existe une qui nous permette d'apporter une aide humanitaire au nom de l'Union européenne.

Proinsias De Rossa (S&D). – (EN) Monsieur le Président, nous, le Parlement, le Conseil et la Commission, devons réitérer d'urgence notre appel exhortant Israël à mettre fin au siège de Gaza.

Il y a un an, plus de 1 400 personnes ont perdu la vie pendant la guerre à Gaza, essentiellement des civils, dont plus de 300 enfants. Or, à l'heure actuelle, Israël empêche toujours la reconstruction des logements, des entreprises et des installations médicales, ainsi que l'approvisionnement en eau potable et en électricité, tout en bloquant également l'approvisionnement alimentaire.

L'Europe doit également intervenir pour empêcher l'expulsion du journaliste Jared Malsin, un citoyen américain, et insister pour qu'il soit autorisé à poursuivre son travail avec Ma'an, l'agence de presse sans but lucratif de Cisjordanie.

La Commission a bloqué l'accord de pêche avec la Guinée parce que les actions du gouvernement dans ce pays ont entraîné la mort de 150 manifestants. Pourquoi traitons-nous Israël différemment? Il est temps que l'Europe dise à Israël que notre patience est à bout et qu'il doit respecter le droit international des droits de l'homme, y compris le droit de la presse à être libre de toute interférence du gouvernement.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL). – (*PT*) Monsieur le Président, en novembre dernier, la Commission européenne a lancé une campagne publique concernant la stratégie Europe 2020, qui succédera à la stratégie de Lisbonne, dont les objectifs, comme nous le savons, ont été tant vantés à l'époque sans être concrétisés par la suite, comme en témoigne l'augmentation du chômage et de la pauvreté.

La consultation publique s'est déroulée jusqu'à la fin de la semaine dernière, c'est-à-dire le 15 janvier, et nous menons encore les auditions pour la nouvelle Commission, dont les membres n'entreront en fonction qu'en février prochain.

Par conséquent, à quoi bon clôturer une consultation publique sur un document de cette importance alors que la nouvelle Commission européenne n'a pas encore pris ses fonctions? Nous devons revenir sur cette question, et c'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Président, d'accorder une attention particulière à la proposition tendant à obtenir que la Commission reconsidère sa position.

György Schöpflin (PPE). – (EN) Monsieur le Président, la Présidence espagnole inaugure en fait une nouvelle institution dans l'Union européenne: la le trio présidentiel. Bien entendu, il y a déjà eu des trios auparavant, mais c'est le premier à avoir élaboré un programme coordonné, et c'est aussi le premier dans le cadre du traité de Lisbonne. Les deux autres États membres qui constituent ce trio présidentiel sont la Belgique et la Hongrie.

Du point de vue hongrois, cette nouvelle institution est particulièrement intéressante en ce sens qu'elle offre la possibilité d'apporter notre propre contribution personnelle au processus. L'une des questions particulièrement préoccupantes auxquelles le trio présidentiel doit s'attacher à répondre est le problème croissant de la pénurie d'eau en Europe. Pour la première fois de son histoire, l'Europe est confrontée à une pénurie d'eau potentielle. Étant donné sa position stratégique, la Hongrie est idéalement placée pour inscrire cette question à l'ordre du jour européen.

Nick Griffin (NI). – (*EN*) Monsieur le Président, il y a deux mois, ma circonscription a été frappée par des inondations désastreuses. Attribuée à tort au changement climatique, la dévastation de la ville de Cockermouth était en fait due à la privatisation/soustraction frauduleuse des services publics imposée par l'Union européenne. La bonne gestion des bassins de rétention a été remplacée par la négligence asservie à la réduction des coûts d'United Utilities, menant à la non-prise en compte des marges de sécurité et à une décision prise dans la panique: l'ouverture des vannes et le déclenchement d'un déluge sur la ville orchestré par l'homme.

Le fait que seule une personne courageuse ait péri dans les flots relève presque du miracle, mais de tels désastres sont appelés à se multiplier, de plus en plus de services publics étant pillés par des entreprises avides de gains.

Enfin, mes concitoyens sont choqués d'apprendre qu'ils ne recevront pas le moindre centime du Fonds de solidarité de l'Union européenne, parce que le Royaume-Uni ne peut y prétendre si les dégâts ne dépassent pas 3 milliards d'euros. La Grande-Bretagne n'étant pas une zone à risque sur le plan sismique, il est pratiquement impossible d'imaginer une catastrophe qui entraînerait un tel paiement, si bien que les contribuables britanniques, qui versent une contribution disproportionnée au Fonds, n'ont aucune chance réelle d'en profiter. Assez de la solidarité. Rendez-nous notre argent!

Le Président. – Je tiens à préciser que je prends également en considération le fait que les députés se sont exprimés ou non pendant les interventions d'une minute lors de la dernière ou de l'avant-dernière plénière: cela a aussi été pris en considération. Toutefois, étant donné que le groupe ALDE n'a probablement pas eu suffisamment d'interventions, le dernier orateur est M. Gallagher.

Pat the Cope Gallagher (ALDE). – (*EN*) Monsieur le Président, Haïti est un pays qui a désespérément besoin d'aide, sur le plan médical, alimentaire, de l'eau ou du logement, et ce à un niveau critique.

- (GA) De nombreux habitants de la région touchée par le tremblement de terre attendent une aide qui n'est pas encore arrivée. L'Union européenne doit être à la tête de l'action internationale visant à apporter soutien et assistance à la population d'Haïti.
- (EN) Afin de contribuer à atténuer le problème croissant des pénuries de denrées alimentaires, je prie instamment la Commission européenne d'inclure l'aide alimentaire, comme les conserves de produits transformés à base de poisson, dans l'action de l'Union européenne en faveur de la population haïtienne. Je sais que les conserves à base de poisson sont riches en protéines, qu'elles ont une longue durée de conservation et qu'elles peuvent être livrées rapidement, comme c'était le cas par le passé.
- (*GA*) Dès lors, j'invite la Commission européenne et les commissaires, en particulier ceux en charge de l'aide au développement et de la pêche, à étudier cette proposition de toute urgence.
- (EN) Monsieur le Président, merci beaucoup pour votre indulgence.

Le Président. – Merci pour votre intervention. Mesdames et Messieurs, les auditions vont commencer. Vous êtes invités à y assister. J'ai donné la parole à 32 orateurs aujourd'hui. N'oubliez pas que vous devez inscrire votre nom sur la liste à l'avance. J'avais reçu une liste de 72 personnes, et je vous ai donné la parole en suivant exactement l'ordre dans lequel vos noms apparaissent sur cette liste. Veuillez inscrire vos noms dans les plus brefs délais pour les interventions qui auront lieu dans un mois.

Georgios Toussas (GUE/NGL). – (*EL*) Monsieur le Président, je pense que la manière dont vous sélectionnez les orateurs dans le cadre de la procédure standard prévue par le règlement du Parlement européen est biaisée. Vous prétendez que les orateurs sont sélectionnés dans l'ordre et en fonction de s'ils sont intervenus ou non lors de la session précédente du Parlement européen sur la même question dans le cadre de la même procédure. Si vous vérifiez vos documents, vous constaterez, premièrement, que vous avez donné la parole aujourd'hui dans le désordre et, deuxièmement, que vous avez donné la parole à des personnes qui s'étaient exprimées lors de la dernière session plénière du Parlement européens. Dès lors, vos arguments ne tiennent pas la route.

Enfin, il est inacceptable que le Président du Parlement européen censure des députés européens. Nous ne pouvons l'accepter en aucune manière.

Le Président. – Monsieur Toussas, laissez-moi vous expliquer. Je n'ai pas donné la parole à ceux qui se sont exprimés il y a un mois. Veuillez vérifier la liste. Je vous en prie, vérifiez la liste. Les députés qui se sont exprimés il y a un mois n'ont pas été pris en considération. En outre, ceux qui se sont exprimés il y a deux mois avaient une possibilité moindre. Veuillez vérifier. Vous pouvez venir dans mon bureau et nous vérifierons ensemble. Je ne crains nullement une telle vérification.

13. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

14. Levée de la séance

(La séance est levée à 18 h 15)